



# COMITE DE QUARTIER VIEUX MONTROUGE

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Mercredi 31 mars 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

### ETAT DES PRESENCES

#### PRESENTS

Mme Anita PEREZ, Mme Dalila SAAD, Mme Laetitia RAYMAND, M. Michel CAUCHARD, Mme Ophélie ROUX, M. Dominique MARCOVICI, M. Ossama BENYELLES, Julien MARTINEAU-FABRE, M. Pierre CHARLENT, M. Benjamin DESWARTE, Mme Nadia CLEITMAN, Mme Nang Khamphagna SACKDA, Mme Yamina NEDJADI, M. Bernard ESCARAVAGE, Mme Annick DANO-PECORARO, Mme Carole THOMAS, Madame Michèle FARGUES, M. Frédéric MENGUY, Mme Adeline TANON-DAGOU, membres du Collège des habitants.

Mme Marie COLAVITA, élue déléguée du quartier et Présidente de séance.  
M. Matthieu DEVRIENDT, élu délégué adjoint au quartier.  
M. Damien DESPRES, représentant des Commerçants du quartier.  
M. Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, M. Patrice ONDOUA, Maire adjoint à la Jeunesse et à la Vie des quartiers, M. Ghislain MAGRO, Directeur du Cabinet du Maire, Mme Camille GENCO, Responsable du Pôle Démocratie Participative, Mme Virginie CANDUSSO, Assistante du Pôle Démocratie Participative, Mme Jessica NABET, Assistante du Service communication.

#### EXCUSES

M. Antoine IMBAULT, Représentant des entrepreneurs du quartier, M. Yann RAISON du CLEUZIOU, membres du Collège des habitants.

#### ABSENTS

M. Malek BENKHELFALLAH, Mme Shan LU, Mme Thuy-An NGUYEN, M. Christian TOURNEUR, Mme Gwendoline SEBILLE, membres du Collège des habitants.

### RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation de l'ensemble des membres du comité et des représentants du Pôle démocratie participative.
- II. Rôle et missions du Comité de quartier et présentation de la charte.
- III. Modalités de fonctionnement des réunions du comité de quartier (prise de parole, temps de parole, mode de décision ...).
- IV. Présentation des projets sur le quartier



## COMITE DE QUARTIER VIEUX MONTROUGE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #1

Mercredi 31 mars 2021

De 18h30 à 20h30

Beffroi

V. Programmation des prochaines réunions.

VI. Remarques et questions diverses.

- Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres du comité de leur présence, il présente les membres de droit et rappelle le rôle de la Démocratie participative : elle complète et enrichit l'exercice de la démocratie représentative. Elle permet d'associer les habitants aux décisions et choix de la Ville de Montrouge en répondant au mieux aux attentes des citoyens tout en garantissant l'intérêt général.
- M. Patrice ONDOUA rappelle les spécificités de chaque quartier à Montrouge justifiant, ainsi, la constitution d'un comité par quartier dont il dresse le profil (5 membres de droit et un collège de 25 habitants). M. ONDOUA rappelle que 275 candidatures ont été déposées cette année pour faire partie du collège d'habitants. Un tirage au sort a ainsi permis de désigner les membres.

## I. PRESENTATION DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU COMITE ET DES REPRESENTANTS DU POLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Mme Marie COLAVITA annonce l'ordre du jour et propose aux membres du collège des habitants de se présenter : un tour de table permet à chaque membre d'énoncer ses motivations.

## II. ROLE ET MISSIONS DU COMITE DE QUARTIER ET PRESENTATION DE LA CHARTE

- Mme Marie COLAVITA présente ensuite la Charte aux comités de quartier élaborée par le Pôle démocratie participative.
- Un exemplaire de la charte a été remis à chaque participant (transmis par mail en même temps que l'ordre du jour).
- Mme Marie COLAVITA demande aux membres du comité de faire remonter par mail à l'adresse : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr), sous une dizaine de jours, les remarques concernant cette charte. Le Pôle Démocratie participative prendra compte de l'ensemble des remarques et suggestions des 6 Comités de quartier pour proposer une charte modifiée, commune à l'ensemble des Comités de quartier. Celle-ci devra être validée lors du prochain Conseil Municipal qui se déroulera en juin 2021, puis adoptée et signée lors de la deuxième réunion du comité.
- Mme Marie COLAVITA rappelle le rôle et les missions du Comité de quartier :
  - Proposer
  - Donner son avis
  - Contribuer

## III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES REUNIONS DU COMITE DE QUARTIER (PRISE DE PAROLE, TEMPS DE PAROLE, MODE DE DECISION...)

- Madame Marie COLAVITA présente la définition des modalités de prise de parole, des temps de parole, des modes de décision ...
  - Se respecter
  - Ecouter et savoir laisser la parole à tous
  - Respecter l'ordre du jour
  - Fréquence des réunions (maximum 4 par an)
  - Lieu des réunions : Hôtel de Ville (à confirmer) en présentiel de préférence.

## IV. PRESENTATION DES PROJETS SUR LE QUARTIER

M. le Maire de Montrouge présente, un à un, les projets de la Ville sur le quartier :

### - **Péri/Ginoux/Gautier :**

C'est un quartier important et très dense qui manque de vitalité et de végétalisation. Nous avons décidé de repenser l'ensemble des espaces publics de ce quartier, de végétaliser un maximum, de donner plus de place aux piétons, de faire des pistes cyclables et de redynamiser le commerce en embellissant les vitrines, les aménagements urbains, etc... Nous souhaitons en faire une artère commerçante de grande qualité.

Suite à l'analyse d'une consultation effectuée auprès de riverains, commerçants et passants, nous avons établi un cahier des charges. Un concours a été lancé pour désigner les maîtres d'œuvre du projet constitués d'urbanistes, de paysagistes et de spécialistes dans le domaine du commerce. Une concertation a été faite fin 2020 sur la base du projet. Il a été présenté aux Montrougiens lors d'une réunion publique et les habitants et commerçants du quartier ont pu proposer et donner leurs avis. Une synthèse des idées et propositions a été faite et nous sommes en train de finaliser les dernières étapes afin de proposer un projet cohérent et de qualité pour le quartier avec les différents partenaires du projet - notamment le Département des Hauts-de-Seine qui finance en partie le projet et la RATP qui a trois bus qui passent par l'avenue Henri Ginoux.

Concernant le stationnement, nous avons découvert l'existence d'un parking public sous les immeubles de la place Théophile Gautier qui n'est pas utilisé dans toute sa capacité. Cela va permettre de supprimer en extérieur des emplacements de stationnement et de les récupérer en sous-sol. Nous allons aussi améliorer le parking du supermarché en partenariat avec sa direction. Une consultation des entreprises qui réaliseront les travaux va être lancée à partir de cet été, et les travaux pourraient commencer en début d'année 2022 pour se terminer premier semestre 2024.

### - **République Nord :**

Montrouge mérite d'avoir sa coulée verte. Cette coulée verte partira du cimetière de Montrouge et passera devant l'Hôtel de Ville pour rejoindre les allées Jean Jaurès jusqu'à la place Jean Jaurès. Elle sera prolongée, par la suite, jusqu'à la gare de Châtillon-Montrouge. Nous pourrons nous y promener, faire du vélo et rejoindre l'actuelle coulée verte qui va jusqu'à Massy et qui rencontre un franc succès.

Suite à une consultation puis une concertation que nous avons lancées auprès des habitants du quartier, la partie République Nord (de l'Hôtel de Ville jusqu'au cimetière de Montrouge) sera réalisée en 2022/2023 et financée en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine. Nous souhaitons travailler ensuite avec la Ville

de Paris pour que la place, devant le cimetière, soit réaménagée et permette d'avoir une entrée plus agréable sur Montrouge.

- **Projet d'agriculture urbaine :**

Plusieurs projets liés à la végétalisation sont également à l'étude dans ce quartier. L'objectif est de rendre la ville plus verte, et lorsqu'on vit dans une ville dense, il faut avoir des idées. Le pari que nous souhaitons développer est d'optimiser le plus de lieux possibles en matière d'agriculture urbaine. Plusieurs jardins partagés ont déjà été réalisés sur Montrouge (jardin de l'Eglise Saint-Joseph, celui du Conservatoire, rue de la Vanne, du parc Jean-Loup Metton, etc...) et nous voulons trouver des espaces publics pour accroître cette végétalisation dans le quartier Vieux Montrouge. La gestion de ces jardins est confiée aux associations de quartier de la Ville ou à des associations spécialement créées pour ce concept. La Ville accompagne ces associations dans les démarches et leur donnent les moyens, avec les personnes adhérentes, de contribuer à l'évolution de ces jardins et à leur fonctionnement. Ces jardins rencontrant un fort succès, de nombreuses personnes sont sur liste d'attente pour pouvoir acquérir un petit espace de jardinage.

Nous avons ce petit projet d'un jardin partagé au square de la Villa Leblanc, à l'angle de la rue Henri Ginoux et de la Villa Leblanc. Ce petit espace qui est actuellement fermé va être aménagé avec des bacs. Ce sera un lieu de partage et d'échange pour le bien du quartier. D'autres projets sont aussi concernés par l'agriculture urbaine, nous allons aménager le toit du Beffroi qui détient une superbe terrasse que nous allons ouvrir pour créer un lieu végétalisé et aussi d'animation, où nous aurons plaisir à venir boire un verre, échanger et profiter de la vue sur l'ensemble de la ville. Un deuxième projet est également prévu sur le toit de la Médiathèque. Nous travaillons avec un partenaire qui se nomme « TOPAGER », ce sont des experts en matière d'agriculture urbaine qui ont réalisé les jardins de l'opéra Bastille.

Toujours au niveau des jardins partagés, nous avons également créé des espaces dans les écoles de Montrouge pour que les enfants puissent participer à des ateliers en collaboration avec l'association « Veni Verdi » qui propose des animations en informant sur le bien manger. C'est un projet pédagogique qui fonctionne très bien.

Depuis plusieurs années maintenant un partenaire important dans ce type d'agriculture est AGROPARISTECH. C'est avec eux que nous étudions, à l'échelle de toute la ville, la possibilité d'accroître le nombre d'espaces afin d'avoir une ville de plus en plus végétalisée.

Enfin chaque année, la Ville organise un festival « Inspirations Végétales » qui se déroulera les 5 et 6 juin.

- **Parc Schuman :**

Un autre projet d'espace vert dans le quartier est celui du parc Schuman, situé derrière l'Eglise Saint Jacques le Majeur. Ce parc est très apprécié des Montrougiens

et nous avons la volonté de l'agrandir. Nous avons acquis, au précédent mandat, une parcelle de 2000m<sup>2</sup> attenante au square que nous souhaitons utiliser pour agrandir ce parc. Le Conseil Départemental nous a accordé un financement pour ce projet, et nous allons lancer un concours pour trouver un paysagiste qui préservera à la fois son caractère intime, mais aussi son ouverture sur la ville pour qu'il soit davantage partagé par tous. Une grande consultation sur ce sujet sera menée puis nous aurons l'occasion de vous présenter l'avancée de ce projet en avant-première pour que vous puissiez donner votre avis.

La place de l'Hôtel de Ville est magnifique. Nous avons quand même une vue sur les trois principaux bâtiments de la ville et il est important de donner une touche finale avec ce projet d'agrandissement de square.

- **Projet de la RD920 :**

Cet axe qui va de la Porte d'Orléans à la Vache Noire est aujourd'hui une autoroute urbaine qui coupe Montrouge en deux. Cette autoroute va être transformée puisque son propriétaire, le Département des Hauts-de-Seine, a décidé d'achever la transformation de cette route départementale en un boulevard urbain. Les travaux ont déjà été réalisés entre Antony et Bourg-la-Reine, et le dernier tronçon de Bourg-la-Reine à la Porte d'Orléans. Celle qui nous concerne particulièrement est la partie entre la Vache Noire et la Porte d'Orléans car c'est celle qui traverse Montrouge. Le projet est de réduire la largeur de la voie qui est de 8 voire 9 voies actuellement, en 4 à 5 voies. Il s'agira de créer deux nouveaux carrefours : un au niveau de la rue Louis Rolland, et l'autre au niveau de la rue Carvès. Cela permettra de ralentir la vitesse de circulation. Les trottoirs seront plus généreux avec des pistes cyclables dans les deux sens. Ces trottoirs offriront des espaces plus agréables pour les piétons, permettront de redynamiser les commerces et de raccrocher le quartier Est de la ville au centre de Montrouge. Une enquête publique concernant ce projet est annoncée pour le 2<sup>ème</sup> semestre de cette année. Quant aux travaux, ils devraient démarrer fin 2022 pour s'achever vers 2024/2025. De plus, la Ville de Paris réfléchit également au devenir de la Porte d'Orléans. Depuis quelques années, plusieurs portes de Paris ont été transformées en place (ex : Pte Maillot). Paris souhaiterait que la Porte d'Orléans devienne une grande place agréable à vivre. Ce projet n'est évidemment pas prévu pour maintenant, mais il est lié à l'avenir de la RD920.

- **Marché Victor Hugo :**

Nous avons dernièrement réorganisé le marché Victor Hugo pour deux raisons :

- La première est qu'il va y avoir des travaux dans la rue Victor Hugo car un petit immeuble va être construit par un promoteur immobilier.
- La seconde est la difficulté rencontrée par la Police Municipale pour entrer et sortir de ses locaux les jours de marché.

C'est pour ces raisons que nous avons modifié la circulation rue Louis Rolland en un sens unique de l'avenue Henri Ginoux à l'avenue de la République. Le marché a été réorganisé dans cette partie de rue ainsi que de la rue Louis Rolland à l'entrée des halles du Marché. Il forme à présent un T qui crée une nouvelle convivialité devant le Café Victor Hugo. Les personnes croisées depuis la nouvelle réorganisation n'en disent que du positif.

- **Plan de Déplacement Urbain :**

Cette décision de modifier le sens de circulation de la rue Louis Rolland est une petite entorse à notre volonté de réorganiser la circulation des rues à Montrouge à la lumière du futur Plan de Déplacement Urbain global. Ce futur plan correspond à l'organisation de l'ensemble des circulations à l'échelle de toute la ville. Des consultations et ateliers avec les habitants sont évidemment pensés. Ce plan prendra en compte tous les projets en cours et à venir dont les deux gares :

- la gare Barbara située au bout de l'avenue Henri Ginoux, côté Bagneux. Prévues pour fin 2021, elle aura un impact important sur la circulation.
- la gare Châtillon-Montrouge, dans le quartier Plein Sud de Montrouge. Prévues pour 2025, elle aura également une influence sur la conception et l'organisation de la circulation dans la ville.

- **Projet de la RD906 :**

Le Département souhaite réduire les nuisances sonores et faire évoluer la RD906 dans les années à venir en un boulevard urbain. Il envisage également, avec Île-de-France Mobilités, de prolonger la ligne du Tramway T6 qui s'arrête à Châtillon jusqu'au boulevard des Maréchaux pour faire la connexion avec le T3. Cette départementale n'est, cependant, pas très large ce qui constitue la première difficulté. Il va donc falloir faire des choix en termes d'usage : faire passer un tramway dans les deux sens, des voitures, des bus, des vélos, des piétons et de la végétalisation. Ce projet est donc à l'étude. Malakoff et Montrouge y sommes favorables. Cela reste un projet très complexe.

- **Rue « Jardin » Sadi Carnot :**

Dans la continuité de l'agriculture urbaine, nous avons aussi le projet de transformer la rue Sadi Carnot en une « rue Jardin ». C'est une rue dans laquelle nous allons végétaliser le plus possible et réduire la place de la voiture. Nous avons choisi cette rue parce qu'elle est connectée au Parc Schuman. C'est une expérimentation à Montrouge qui est un phénomène mondial très actuel et si cette expérience fonctionne, nous pourrions la mener dans d'autres rues. Les riverains sont consultés, puis seront concertés sur la base d'un projet.

- **Divers projets du quotidien (propreté, sécurité...) :**

D'autres projets et réflexions sur les sujets du quotidien tels que : propreté, sécurité, tranquillité publique ... sont des questions importantes qui participent à notre qualité de vie.

L'application « Montrouge Direct » a déjà été mise en place : elle permet de signaler directement aux services de la Ville les différents problèmes. Nous avons aussi renforcé notre Police Municipale. Un réseau de vidéo surveillance est en augmentation constante chaque année dans les quartiers. La Ville est en train de développer un réseau de voisins vigilants pour que les gardiens d'immeubles, les commerçants et les habitants puissent informer la mairie en cas de personnes en difficulté.

Avec tous ces outils, on essaye au maximum de veiller à la tranquillité des quartiers.

## V. PROGRAMMATION DES PROCHAINES REUNIONS

Madame COLAVITA rappelle que les prochaines réunions auront lieu en juin, septembre et décembre. Les membres peuvent envoyer au Pôle Démocratie participative leurs préférences sur le moment de la semaine le plus adapté pour organiser ces réunions.

En ce qui concerne les questions diverses, il est préférable d'envoyer les différentes questions à : [comitedequartier@ville-montrouge.fr](mailto:comitedequartier@ville-montrouge.fr) au moins 15 jours avant chaque réunion afin que des réponses concrètes soient données lors des futures réunions.

## VI. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

- *Quelle est l'échéance pour le Parc Schuman en termes de réalisation ?*

Pour le Parc Schuman, nous souhaitons préserver au maximum ce qui existe. Il y a de très beaux arbres et de magnifiques camélias. Une consultation va être menée. Puis, le cahier des charges sera réalisé. Ensuite le concours sera lancé. Début 2022 nous pourrons présenter un projet aux Montrougiens, auquel il faudra ajouter environ 18 mois pour sa réalisation.

- *Vous avez dit que l'Église Saint Jacques le Majeur était classée. Personnellement je ne la trouve pas belle. C'est un bâtiment en béton. Je me demandais si elle allait être améliorée en végétalisant et donnant un peu de forme aux murs rigides qui ne sont pas très beaux ?*

Cette église a été détruite et reconstruite en 1930 en même temps que le Beffroi. Un clocher devait être installé à la base, mais le Cardinal de l'époque se retrouvant sans argent, n'a jamais pu le faire. C'est vrai qu'elle ne ressemble pas trop aux autres églises et pourtant, elle est aujourd'hui classée au patrimoine des monuments historiques. Nous l'avons réhabilitée et pour cela, la Ville a consacré 8 millions d'euros lors des précédents mandats. Il n'est plus possible de faire des transformations sur ce bâtiment que beaucoup apprécient à sa juste valeur. En matière d'art contemporain et d'urbanisme, elle a un grand intérêt et beaucoup de touristes viennent la visiter. Nous allons d'ailleurs améliorer son acoustique qui n'est pas de très bonne qualité actuellement. Il s'agira d'en faire non seulement un lieu de culte, mais aussi un lieu de concerts de musiques lyrique, baroque, gospel et autres genres avec le lancement des « Haltes de Saint Jacques ».

Madame COLAVITA intervient pour préciser que l'église Saint Jacques le Majeur fait partie du chemin de Saint Jacques de Compostelle : elle est importante pour les touristes, mais aussi pour les pèlerins.

- *Concernant le projet de la RD920, est-ce que ce projet va être dans le même style que les allées Jean Jaurès notamment la place de Guerchy ou pas du tout, car nous n'avons pas de détail sur le projet ?*

Non car ce projet est porté par le Département. Une enquête publique va être lancée et vous pourrez y participer, mais le maître d'ouvrage est le Département et non la Ville. C'est un projet de transformation de la RD920 en un boulevard urbain. Néanmoins cette voie restera quand même un axe important de circulation, car beaucoup de flux nord/sud l'empruntent quotidiennement.

- *Sur la gestion des déchets, je voulais savoir s'il y avait des projets de compostage qui pourraient alimenter les nouveaux jardins ?*

Concernant la collecte et gestion des déchets et ordures ménagères, ce n'est pas la Ville qui en a la gestion. Cette compétence est gérée par le territoire VSGP (Vallée-Sud Grand-Paris) dont nous faisons partie et qui est composé de 11 communes. Nous avons développé il y a quelques années des composteurs individuels dont beaucoup de Montrougiens s'étaient équipés. Actuellement nous réfléchissons à la possibilité d'équiper tous nos jardins partagés de composteurs. Certains le sont déjà comme celui de la Vanne et du conservatoire, un autre est prévu dans le jardin du Parc Jean Loup Metton. Pour le moment, nous n'avons pas prévu d'en mettre dans d'autres espaces publics, car ce type de dispositif attire également les rats. C'est un problème fréquent. C'est une idée, mais pour que cela fonctionne, il faut que ce soit bien fait.

Marie COLAVITA ajoute que certains propriétaires de la rue Edgar Quinet se sont associés dans leur immeuble pour mettre en place un compost qu'ils ont demandé à VSGP. Une journée de formation leur a été proposée pour apprendre à l'utiliser et ils le gèrent très bien. Tout le monde peut, s'il le souhaite, s'associer avec d'autres personnes et faire du compost. Il suffit juste d'appeler VSGP, et de leur demander.

Monsieur le Maire conclut cette question en précisant que le ramassage des encombrants par VSGP se fait une fois par semaine actuellement. Ce fonctionnement va bientôt être remplacé par un enlèvement à la demande comme cela existe déjà dans d'autres communes dont la Ville de Paris.

- *Est-ce qu'il y a des actions menées par la Ville en matière de prolifération des rats ?*

Trois fois par an, une campagne est menée par le SRU (Service de la Réglementation Urbaine) et, en cas de signalements ponctuels importants, des interventions supplémentaires peuvent être diligentées à la demande du SRU.

- *Dans la rue Louis Rolland, entre l'avenue Henri Ginoux et l'avenue Aristide Briand, un arrêté datant de 2014 a interdit le passage des camions de plus de 13 tonnes. Quotidiennement des camions de 26 tonnes passent entre 6h et 9h pour des livraisons au niveau du « Magasin U ». Nous l'avons signalé plusieurs fois à la Police Municipale et au SRU, mais rien ne change. Pourquoi ?*

Actuellement nous n'avons pas de réglementation marchandises à Montrouge qui réglerait à la fois le tonnage, les horaires et aussi la livraison, comme c'est le cas dans d'autres communes. C'est un point sur lequel nous travaillons. Il faut à la fois que nous fixions une règle et être capable de la faire respecter – ce qui n'est pas facile. Nous sommes conscients du problème. Nous ne pouvons pas non plus décourager les commerces, mais il faut aussi faire respecter la quiétude des habitants.

- *Depuis 2, 3 ans il y a eu de nombreux cambriolages dans la rue Edgar Quinet. Des caméras vidéo ont pourtant été installées et lorsque nous avons porté plainte, nous avons demandé au commissariat de regarder les vidéos pour essayer de retrouver les voleurs. Le commissariat nous a informés qu'il ne pouvait pas utiliser les vidéos. J'aimerais donc savoir à quoi servent les caméras si ce n'est pas pour la sécurité des habitants ? J'ai également une question sur le devenir de la rue Rabelais. J'ai relevé un Monsieur qui s'est fait renverser en traversant la rue au niveau du passage piéton devant le « Bar du Théâtre ». Il y a quotidiennement des enfants qui empruntent cette rue vu que nous sommes à proximité d'une école. Rien au niveau de la rue ne ralentit la circulation des véhicules. C'est un endroit très dangereux. Est-ce que la Ville pourrait intervenir avant qu'un accident grave arrive à ce niveau ?*

Justement, concernant la rue Rabelais, avec la venue du nouveau projet République Nord, nous nous posons la question : ne faut-il pas tout simplement rendre cette rue piétonne ? C'est une rue empruntée par beaucoup d'enfants et en matière de

circulation, elle sert uniquement à dévier sur le boulevard Romain Rolland lorsqu'il y a plus de circulation sur l'avenue de la République.

Concernant les caméras, je suis très surpris par votre remarque, car effectivement nous les avons mises pour sécuriser les lieux. La Police nationale ne dispose pas de réseau de caméra. Lorsqu'il y a un cas de cambriolage, il faut certes aller déposer une plainte à la Police nationale, car c'est elle qui enregistre les faits et déclenche la procédure pour l'enquête. Ensuite il faut aussi se rendre à la Police municipale : c'est elle qui détient le centre de supervision des caméras qui sont installées dans la ville. Elle peut alors transmettre à la Police nationale le visionnage pour aider à retrouver les voleurs.

- *Sur la végétalisation, j'habite en face de la place de l'Aquapol où de gros bacs de végétalisation ont été installés. Personnellement, je ne les trouve pas beaux et on m'a signalé que beaucoup d'enfants jouaient sur cette place et qu'une chute sur ce métal rouillé pouvait être dangereuse. Je voulais savoir si ce sujet avait déjà été abordé ?*

Ce projet a été réalisé avec une Montrougiennne. C'est un projet issu des budgets participatifs dont je vous rappelle brièvement le fonctionnement : les Montrougiens présentent un projet et un jury constitué de membres des comités de quartier sélectionnent un certain nombre de projets par quartier. Ces derniers sont ensuite soumis aux votes des Montrougiens. Ce projet est donc le projet d'une Montrougiennne paysagiste de métier, Madame Agnès NICOLAS. Il a été élu par les Montrougiens lors de la première édition des budgets participatifs et a été réalisé par la Ville. Les bacs sont en « Corten », matériau de couleur rouille qui, je trouve, a un certain charme et se marie bien avec les briques rouges de l'Aquapol. Le choix qui a été fait lorsque nous avons fait ce projet, est de végétaliser la place qui était très minérale et de voir si les bacs allaient être respectés. Effectivement la végétalisation a bien poussé, les bacs sont respectés et globalement ce projet s'est bien inséré dans l'espace public.

- *Est-ce que des projets d'habillage de façade d'immeuble sont prévus à Montrouge comme des fresques ou des façades végétalisées ?*

A Montrouge, nous nous positionnons comme la Ville de l'art contemporain car, depuis 65 ans, nous avons le Salon d'art contemporain de Montrouge et nous voulons perpétuer cette politique. Grâce à celle-ci nous mettons en avant de jeunes artistes qui viennent du monde entier, et permettons aux Montrougiens de toucher à cet art. Cela marche très bien. Notre projet est de faire en sorte que Montrouge ne soit pas la Ville de l'art contemporain seulement aux mois d'avril et mai lors du salon. Nous voulons faire en sorte de retrouver cet art dans l'espace public toute l'année. Ce projet est compliqué à mettre en place. Il faut bien réfléchir, mais nous voudrions proposer à des artistes de réaliser des œuvres dans notre espace public. Sur les places, dans les rues, dans les jardins, etc..., de façon à ce que l'on vienne à

Montrouge et que, toute l'année, on puisse y admirer des œuvres contemporaines. Donc pour répondre à votre question d'utiliser les murs, cela fait effectivement partie de nos projets. Nous avons beaucoup d'artistes à Montrouge, qui ont du talent et à qui nous pourrions proposer de faire de belles choses.

- *Concernant le stationnement en double file, sur l'avenue de la République au niveau du « Bio C Bon » et le long de l'avenue, ainsi que dans la rue Gabriel Péri, il y a en permanence des véhicules qui gênent la circulation. Est-ce que quelque chose est prévu concernant cette pratique persistante à Montrouge ? Pourquoi ces véhicules ne sont pas verbalisés avec de la vidéo verbalisation ou la Police municipale ?*

L'avenue de la République est une rue très commerçante et les places de livraison sont limitées ou peu respectées et il faudrait que la Ville soit plus réactive pour empêcher cette pratique. L'objectif dans les années à venir est de réduire la place de la voiture pour avoir des espaces publics plus généreux et effectivement cela posera la question de la livraison des commerces. La question de la logistique en ville est posée. La solution serait peut-être de créer un lieu adapté en sous-sol dans Montrouge. Une sorte de plateforme où les gros camions puissent décharger – c'est-à-dire qu'ils arrivent sur une zone précise, livrent leurs marchandises et le dernier kilomètre serait effectué avec des véhicules plus petits, moins bruyants et moins polluants.

Marie COLAVITA reprend la parole pour conclure la réunion en précisant quelques points supplémentaires :

- Elle indique au Comité de quartier qu'avec son adjoint Monsieur Matthieu DEVRIENDT, ils ne sont pas opposés à l'organisation de rencontres en dehors du Comité de quartier pour discuter sur certains sujets dans un lieu public comme une terrasse de café ou autre.
- Elle rappelle qu'il serait intéressant lors de la prochaine réunion de trouver des thématiques pour travailler sur des sujets.
- Elle explique également que le quartier Vieux Montrouge n'a plus d'association de quartier car la présidente a déménagé et que les statuts existent toujours : ils ont été mis en sommeil dans l'attente d'un nouveau président. Une association de quartier est importante pour la vie d'un quartier car elle crée du lien et permet au quartier d'organiser des événements comme des vide-greniers, des marchés de Noël, des carnivals pour les enfants, etc... C'est un rôle très important pour un quartier et si quelqu'un est intéressé pour reprendre cette association ou connaît des personnes susceptibles de le faire, ce serait bien pour le quartier Vieux Montrouge et la Ville.

- Pour finir, elle rappelle également que la 3<sup>ème</sup> édition des budgets participatifs est en cours actuellement et que ceux qui souhaitent déposer des projets ou connaissent des personnes intéressées pour en déposer sont les bienvenues jusqu'au 15 mai pour le dépôt des projets.

Fin de la réunion 20h30.